

Une question à

Loïc Daubas, de l'atelier Belenfant & Daubas, à Nozay.

Quelle est votre démarche architecturale pour la ferme du Bignon ?

« Il nous a paru intéressant de rendre visible la succession des interventions sur ces bâtiments, de les rendre bavards sur leur histoire. Nous avons donc travaillé dans le sens d'une mise en valeur de l'existant. L'agencement des pièces est resté le même, nous nous sommes contentés d'un seul percement, de rehausser les linteaux et de réutiliser au maximum ce que nous avions sous la main. Il se trouve que l'intelligence de la construction paysanne rejoint souvent la préoccupation environnementale. Par exemple, les murs en pierre ont la capacité naturelle de diminuer le taux d'humidité dont dépend directement la qualité de l'air. Les conserver tenait donc de l'évidence. Les matériaux supplémentaires, pour l'isolation entre autres, ont été choisis pour leurs qualités sanitaires vis-à-vis des futurs visiteurs et des ouvriers sur le chantier, mais il nous a également fallu tenir compte des contraintes réglementaires liées à l'accueil du public, comme la tenue au feu. L'offre de tels matériaux est encore très restreinte bien qu'elle tende à se développer. »

1 000 PLACES

Un nouveau parking offrira à l'été 2009 le long du boulevard Léon-Bureau, sur l'Île de Nantes, un millier de places de stationnement aux personnes toujours plus nombreuses qui habitent et travaillent dans ce quartier. Il sera construit en élévation sur sept étages à l'emplacement des petites halles Alstom démolies au printemps.

Second souffle pour une ferme

À Orvault, encore quelques jours et l'ancienne ferme du Bignon réhabilitée accueillera les associations du quartier dans ses locaux de haute qualité environnementale.



Loïc Daubas de l'atelier Belenfant et Daubas.

Bien avant que la ZAC du Bignon ne sorte de terre, la Ferme du même nom occupait déjà le terrain. « On y faisait des cultures maraîchères, notamment des asperges », rapporte Monique Maisonneuve, adjointe à l'urbanisme et à l'environnement à la mairie d'Orvault. Difficile aujourd'hui d'imaginer les bâtiments tels qu'ils étaient, désaffectés et en mauvais état, quand la ville décide de les réhabiliter dans le cadre de son Agenda 21. Coût total des travaux : 640 000 €. La campagne de travaux qui s'engage alors s'inscrit dans la logique du développement durable et met l'accent sur l'écoconstruction, l'écogestion, la qualité sanitaire de l'air et le confort acoustique et visuel. Le choix de matériaux sains, l'installation de cellules photovoltaïques sur le toit et d'une pompe à chaleur qui puise

l'énergie dans l'eau du sol, le suivi des déchets sur le chantier, rien n'est laissé au hasard. « La propreté du chantier est remarquable, les entreprises ont vraiment joué le jeu », note Gwenn Picaut, responsable du service urbanisme. Pour l'architecte Loïc Daubas, maître d'œuvre du

« Il fallait intégrer l'épaisseur du temps. »

Loïc Daubas, Atelier Belenfant & Daubas

projet spécialisé dans la démarche environnementale, « cette approche colle tout à fait avec la mise en valeur de la ruralité. Le bâtiment principal qui date du XIX^e siècle est orienté par rapport au vent et au soleil. Par nécessité, les constructeurs de l'époque ont utilisé les matières premières à disposition, à savoir le bois des forêts locales ou les

pierres d'un bâtiment voisin effondré. » Afin de préserver l'identité des lieux, l'architecte a agi par petites touches et placé ici et là des indices pour « intégrer l'épaisseur du temps ». Ainsi quelques-uns des grains d'avoine stockés dans le plancher du grenier se retrouvent-ils incrustés dans les vitrages.

La livraison du bâtiment principal et de ses deux annexes aux murs de pierre et à la charpente apparente en bois issu du réemploi du plancher d'origine, soit 240 m² au total abritant six pièces et une extension de 40 m² pour un local technique et sanitaire, est prévue pour décembre 2008. En parallèle sont aménagés la cour et les abords en cohérence avec les espaces de vie alentour et selon les mêmes principes écologiques afin de clore le chapitre de la (re)naissance du quartier du Bignon. ● ANNE LE PENNEC